

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU LOIRET



## VILLE D'ORLEANS

## Extrait du Registre des Délibérations

## DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU LUNDI 10 DECEMBRE 2018

\*\*\*\*\*

**Le lundi dix décembre deux mille dix-huit, le Conseil Municipal de la Ville d'Orléans s'est réuni à la Mairie.**

**Etaient présents :**

M. CARRE, Maire, Président ;

Mme SAUVEGRAIN, Premier Maire-Adjoint, M. MARTIN, 2<sup>ème</sup> Maire-Adjoint, Mme CHERADAME, 3<sup>ème</sup> Maire-Adjoint, M. MONTILLOT, 4<sup>ème</sup> Maire-Adjoint, Mme KERRIEN, 5<sup>ème</sup> Maire-Adjoint (jusqu'à 17 h), M. GEFFROY, 6<sup>ème</sup> Maire-Adjoint (jusqu'à 18 h 20) ;

Mme ANTON, M. SANKHON (jusqu'à 17 h), Mmes de QUATREBARBES, GRIVOT, LECLERC, MM. NOUMI KOMGUEM (jusqu'à 18 h 25), FOUSSIER, Mme ODUNLAMI (jusqu'à 17 h 30), MM. GROUARD, LANGLOIS (à partir de 14 h 55), Mmes RICARD (jusqu'à 18 h 30), DIABIRA, CARRE, M. BLANLUET, Adjoints ;

M. MOITTIE, Mmes ARSAC, SUIRE, HOSRI, MM. GABELLE, LEMAIGNEN, LELOUP, POISSON, Mmes BARRUEL (jusqu'à 17 h 30), DESCHAMPS, LABADIE, ALLAIRE (jusqu'à 17 h 30), MM. PEZET, BARBIER, Mme LOEILLET (Secrétaire), M. YEHOUESSI, Mmes MATET de RUFFRAY (jusqu'à 17 h 30), LEVELEUX-TEIXEIRA, M. GRAND (jusqu'à 17 h 30), Mme FOURCADE (jusqu'à 17 h 25), MM. de BELLABRE, RICOUD, Mmes TRIPET (jusqu'à 18 h 10), CUGNY-SEGUIN.

**Etaient absents mais avaient donné pouvoir :**

Mme KERRIEN	à	M. MOITTIE (à partir de 17 h)
M. GEFFROY	à	M. MARTIN (à partir de 18 h 20)
M. SANKHON	à	M. LANGLOIS (à partir de 17 h)
M. NOUMI KOMGUEM	à	Mme ARSAC (à partir de 18 h 25)
Mme ODUNLAMI	à	Mme GRIVOT (à partir de 17 h 30)
M. LANGLOIS	à	M. SANKHON (jusqu'à 14 h 55)
Mme RICARD	à	Mme LECLERC (à partir de 18 h 30)
M. HOEL	à	Mme CARRE
Mme BARRUEL	à	Mme de QUATREBARBES (à partir de 17 h 30)
Mme ALLAIRE	à	M. FOUSSIER (à partir de 17 h 30)
Mme ZERIGUI	à	Mme DESCHAMPS
Mme PINAULT	à	M. BARBIER
M. LAGARDE	à	Mme LOEILLET
M. BAILLON	à	M. POISSON
M. RENAULT	à	M. PEZET
Mme MATET de RUFFRAY	à	M. YEHOUESSI (à partir de 17 h 30)
M. BRARD	à	Mme LEVELEUX-TEIXEIRA
Mme ET TOUMI	à	M. GRAND
Mme FOURCADE	à	M. de BELLABRE (à partir de 17 h 25)
Mme TRIPET	à	M. RICOUD (à partir de 18 h 10)
M. VINCOT	à	Mme ANTON

**Absent et excusé :**

M. LECOQ.

**RAPPORTEUR** : M. MARTIN

N° 9      Objet : Finances. Budget primitif 2019. Budget principal et budgets annexes. Approbation.

Mesdames, Messieurs,

Vu les articles L. 2312-1 à L. 2312-4 du code général des collectivités territoriales relatifs à l'adoption du budget,

Vu la délibération du 11 décembre 2017 par laquelle le Conseil Municipal approuve l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2018 de l'instruction comptable M 57,

Vu la délibération du 11 décembre 2017 par laquelle le Conseil Municipal maintient les modalités de présentation par nature et de vote par chapitre, dans le cadre de l'application de l'instruction comptable M 57

Vu l'instruction comptable M 57 applicable aux communes et aux services publics locaux à caractère industriel ou commercial,

Vu le rapport de développement durable présenté lors du Conseil Municipal du 9 juillet 2018,

Vu le débat d'orientations budgétaires du 5 novembre 2018,

Vu le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes présenté lors du Conseil Municipal du 10 décembre 2018,

Entendu le rapport sur le budget primitif pour le budget principal et le budget annexe des activités spécifiques.

**Dans ces conditions et après avis de la Commission Budget et Ressources, il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir :**

**BUDGET PRINCIPAL**

**1°) approuver le budget principal de la Mairie pour 2019, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 234 037 293,00 € et voté au niveau du chapitre ;**

## a) arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	32 814 192 €		Adopté par 44 voix contre 10.
012 - CHARGES DE PERSONNEL	79 328 537 €		Adopté par 44 voix contre 10.
014 - ATTENUATIONS DE PRODUITS	1 500 000 €		Adopté par 44 voix contre 10.
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	24 800 647 €		Adopté par 44 voix contre 10.
66 - CHARGES FINANCIERES	2 593 500 €		Adopté par 44 voix contre 10.
67 - CHARGES EXCEPTIONNELLES	81 900 €		Adopté par 44 voix contre 10.
013 - ATTENUATIONS DE CHARGES		264 000 €	Adopté par 44 voix contre 10.
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT		20 984 246 €	Adopté par 44 voix contre 10.
731 - Impositions directes		91 112 372 €	Adopté par 44 voix contre 10.
73 - IMPOTS ET TAXES		20 215 116 €	Adopté par 44 voix contre 10.
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		31 733 303 €	Adopté par 44 voix contre 10.
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		1 626 792 €	Adopté par 44 voix contre 10.
76 - PRODUITS FINANCIERS		2 000 €	Adopté par 44 voix contre 10.
023 - VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	12 977 058 €		Adopté par 44 voix contre 10.
042 - OP ORDRE BUDG TRANSFERT ENTRE SECTION	12 297 793 €	455 798 €	Adopté par 44 voix contre 10.
<b>TOTAL</b>	<b>166 393 627 €</b>	<b>166 393 627 €</b>	<b>Adopté par 44 voix contre 10.</b>

**b) arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :**

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
024 - PRODUIT DE CESSIONS		6 270 833 €	Adopté par 44 voix contre 10.
10 - DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	10 000 €	8 500 000 €	Adopté par 44 voix contre 10.
13 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	553 000 €	5 660 303 €	Adopté par 44 voix contre 10.
16 - EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 922 500 €	17 806 414 €	Adopté par 44 voix contre 10.
204 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	6 205 000 €		Adopté par 44 voix contre 10.
20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	610 810 €		Adopté par 44 voix contre 10.
21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 583 351 €		Adopté par 44 voix contre 10.
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	30 907 440 €		Adopté par 44 voix contre 10.
27 - AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	113 836 €	1 849 334 €	Adopté par 44 voix contre 10.
45411001 / 45412001 - OPCT - IMMEUBLES MENACANT RUINES	5 000 €	5 000 €	Adopté par 44 voix contre 10.
4581018 / 4582018 - OPCT - RESTAURATION DEPARTEMENT LOIRET	1 940 000 €	1 940 000 €	Adopté par 44 voix contre 10.
021 - VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		12 977 058 €	Adopté par 44 voix contre 10.
040 - OP ORDRE BUDG TRANSFERT ENTRE SECTION	455 798 €	12 297 793 €	Adopté par 44 voix contre 10.
041 - OP ORDRE BUDG PATRIMONIALES	336 931 €	336 931 €	Adopté par 44 voix contre 10.
<b>TOTAL</b>	<b>67 643 666 €</b>	<b>67 643 666 €</b>	<b>Adopté par 44 voix contre 10.</b>

**c) équilibré par :**

- un emprunt d'équilibre de 17 803 414,00€ ;
- un virement de la section de fonctionnement de 12 977 058,00 €.

ADOPTÉ PAR 44 VOIX CONTRE 10.

**2°) fixer les subventions d'équilibre versées :**

- au budget annexe des activités spécifiques à un montant total de 150 900,00 € au titre de l'année 2019 ;
- au C.C.A.S. à 8 241 358 € au titre de l'année 2019.

ADOPTÉ PAR 44 VOIX CONTRE 10.

**BUDGET ANNEXE DES ACTIVITES SPECIFIQUES**

3°) approuver le budget annexe des activités spécifiques pour 2019, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 639 280,00 € et voté au niveau du chapitre ;

a) arrêté en section de fonctionnement aux sommes suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	219 300 €		Adopté par 44 voix contre 10.
012 - CHARGES DE PERSONNEL	106 000 €		Adopté par 44 voix contre 10.
042 - OP ORDRE BUDG TRANSFERT ENTRE SECTION	116 680 €		Adopté par 44 voix contre 10.
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	80 620 €		Adopté par 44 voix contre 10.
70 - PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENT		175 700 €	Adopté par 44 voix contre 10.
74 - DOTATIONS ET PARTICIPATIONS		150 900 €	Adopté par 44 voix contre 10.
75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		196 000 €	Adopté par 44 voix contre 10.
<b>TOTAL</b>	<b>522 600 €</b>	<b>522 600 €</b>	<b>Adopté par 44 voix contre 10.</b>

b) arrêté en section d'investissement aux sommes suivantes :

SECTION D'INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES	Résultat des votes
23 - IMMOBILISATIONS EN COURS	116 680 €		Adopté par 44 voix contre 10.
040 - OP ORDRE BUDG TRANSFERT ENTRE SECTION		116 680 €	Adopté par 44 voix contre 10.
<b>TOTAL</b>	<b>116 680 €</b>	<b>116 680 €</b>	<b>Adopté par 44 voix contre 10.</b>

c) équilibré par :

- une subvention d'équilibre du budget principal de 150 900,00 € ;

ADOpte PAR 44 VOIX CONTRE 10.

4°) autoriser M. le Maire, à effectuer les virements de crédits d'article à article à l'intérieur d'un même chapitre.

ADOpte PAR 44 VOIX CONTRE 10.

	Nombre de membres en exercice : 55	
	Budget Principal	Budget annexe des Activités spécifiques
<b>Membres présents</b>	/ 42 /	/ 42 /
<b>Suffrages exprimés</b>	/ 54 /	/ 54 /
<b>Nombre de pouvoirs</b>	/ 12 /	/ 12 /
<b>VOTES : pour</b>	/ 44 /	/ 44 /
<i>contre</i>	/ 10 /	/ 10 /
<i>abstention</i>	/ 0 /	/ 0 /
<i>non participation</i>	/ 0 /	/ 0 /

ADOPTE.

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'exécution des formalités prévues à l'article L. 2131-1 du code général des collectivités territoriales.

Signé numériquement  
 à Orléans, le 13 décembre 2018

P/Le Maire  
 Le 1<sup>er</sup> Maire Adjoint  
  
 Muriel SAUVEGRAIN